

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENT

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE SUR LE DOMAINE PUBLIC DU 11 AU 13 AVRIL 2025

1/ ORGANISME

Montpellier Méditerranée Métropole – 50, place Zeus – CS 39556 – 34961 Montpellier Cedex 2 –
Tél : 04.67.13.60.00

Correspondant :



Jeff CHOPARD-ROUSSEL

Chef du service pilotage et optimisation des ressources

Direction déléguée grands projets, excellence sportive et pilotage

Pôle sports

Montpellier Méditerranée Métropole – Ville de Montpellier

04.67.13.48.92 – jeff.chopard-rousseau@montpellier.fr – montpellier3m.fr – montpellier.fr

2/ OBJET

Appel à manifestation d'intérêt concurrent en vue de la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public relative à l'organisation d'une manifestation sportive sur le domaine public du 11 au 13 avril 2025.

3/ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

En date du 30 septembre 2024, la ville de Montpellier, autorité de police administrative, et Montpellier Méditerranée Métropole, gestionnaire de l'espace public, ont reçu une manifestation d'intérêt spontanée de la part d'une société en vue d'organiser une manifestation sportive sur le domaine public.

L'autorisation d'occupation temporaire concerne les emplacements suivants sur le territoire de la commune de Montpellier, et les périodes ci-dessous mentionnées (incluant l'événement ainsi que le montage et le démontage), sous réserves des validations définitives par les autorités compétentes, notamment au regard des contraintes matérielles (sécurité, travaux, etc.) :

- La promenade royale du Peyrou, du lundi 7 avril au mercredi 16 avril 2025 ;
- Les rues listées en annexe n° 1, le samedi 12 avril et le dimanche 13 avril 2025.

Le présent appel vise à recueillir toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

En contrepartie de l'avantage consenti par la mise à disposition des espaces, la société s'acquittera du montant fixé par la collectivité dans le cadre de sa délibération tarifaire pour l'occupation des espaces susmentionnés.

4/ PROCÉDURE

L'organisation de la présente consultation ne concerne ni un marché public ni une délégation de service public mais la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec convention de mise à disposition, en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, « lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente. »

5/ CONTENU DU DOSSIER

Le candidat devra fournir les éléments suivants avant la date limite de remise des offres :

- Une lettre d'intention présentant la société (avec notamment la composition du capital social (le montant du capital social et sa répartition), et une présentation de ses dirigeants), et ses filiales, et permettant d'exposer sa motivation à participer à la consultation ;
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de groupement, cette déclaration est à fournir par chaque membre du groupement ;
- Un mémoire exposant l'expérience et le savoir-faire du candidat dans le domaine de la prestation objet de la convention ;
- Le pouvoir de la ou des personnes habilitées à engager la société (et en cas de groupement, l'habilitation éventuelle donnée au mandataire par les cotraitants pour l'autoriser à signer en leur nom la convention) ;
- Un justificatif de moins de 3 mois de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (extrait K Bis ou équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an ou transmission du numéro unique d'identification délivré par l'Insee ;
- Les comptes annuels officiels (sous présentation comptable détaillée et non liasse fiscale) des 2 derniers exercices de la société, ainsi que les rapports du commissaire aux comptes y afférent (rapport spécial et général) ;
- Une lettre d'intention présentant avec précision le projet qu'il entend mettre en œuvre au sein des espaces ;
- Tout document complémentaire jugé utile par le candidat permettant de prouver sa capacité professionnelle et technique.

6/ CHOIX

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs autres opérateurs manifesteraient un intérêt pour occuper l'espace décrit au présent avis, Montpellier Méditerranée Métropole effectuera son choix en prenant en compte les éléments suivants :

- La qualité du projet proposé ;
- La capacité économique et financière du candidat ;
- L'expérience et le savoir-faire du candidat dans le domaine de la prestation objet de la convention.

Négociation : Montpellier Méditerranée Métropole se réserve la possibilité de négocier avec les candidats sur la base des propositions remises. Cette négociation pourra alors porter sur tous les éléments constitutifs de l'offre. Les modalités de déroulement de cette négociation ainsi que son contenu seront alors précisés dans le courrier de négociation correspondant adressé à chaque candidat concerné.

Toute déclaration de manifestation d'intérêt concurrente doit être adressée par voie électronique à l'adresse suivante : jeff.chopard-rousseau@montpellier.fr

Date limite de remise d'éventuelles manifestations d'intérêt : vendredi 17 janvier 2025 à 12 heures.

Annexe n° 1 : Liste des voies de circulation concernées par la manifestation

L'ensemble de ces voies de circulation sont situées sur la commune de Montpellier, sauf mention contraire.

Cette liste est susceptible d'évoluer de façon marginale en fonction des contraintes matérielles (sécurité, travaux, etc.) s'imposant aux organisateurs.

Bd Henri IV
Quai des Tanneurs
Quai du Verdanson
Rue de Villefranche
Bd Louis Blanc
Bd Bonne nouvelle
Bd Sarrail
Place de la comédie
Avenue Frédéric Mistral
All. de la citadelle
Viaduc Alphonse Louba
Av. de Nîmes
Av. François Delmas
Rue du Val Marie
Rue des Paradisiens
Av. de Saint-Maur
Rue de la Pepinière
Rue des Pradiers
Allée Alegria Beracasa
Passerelle du Moulin de l'Evêque
Pl. du Moulin de l'Evêque
Avenue de la Pompignane
Rdpt Maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque
Avenue Georges Frêche – Castelnau-le-Lez
Chemin de Verchant – Castelnau-le-Lez
Av. Marcel Dassault – Castelnau-le-Lez
Chemin du clos de l'Armet – Castelnau-le-Lez
Chemin des jardins – Castelnau-le-Lez
Chemin des thermes – Castelnau-le-Lez
Chemin des Grès – Castelnau-le-Lez
Chemin du pont de serane – Castelnau-le-Lez
Chemin de la vieille poste – Castelnau-le-Lez
Rue de Doscarès – Castelnau-le-Lez
Rue des marels
Allée Florence Arthaud
Rue Edmont Fleg

Allée Manitas de Plata
Av. Albert Einstein
Rue de la Mogère
Carr de Madrid
Bd Telemaque
Bd Pénélope
Avenue Nina Simone
Av. Théroigne de Méricourt
Pont André Levy
Rue des Acconiers
Allée des cirses de Montpellier
Av. Germaine Tillion
Pl Georges Freche
Rue du Moulin des 7 Cans
Av du petit train
Av Albert Dubout
Bd d'orient
Bd de Strasbourg
Rue du grand Saint Jean
Rue d'Alger
Rue de la République
Bd Victor Hugo
Rue de la loge
Esplanade Philippe IV de Valois
Pl Martyrs de la résistance
Rue Cambacérès
Pl. Chabaneau
Rue de la préfecture
Rue du Palais des Guilhem
Rue du puits des Esquilles
Rue Saint-Pierre
Rue du cardinal de Cabrières
Rue Abbé Marcel Montels
Rue de la Providence
Bd Pasteur
Rue Ferdinand Fabre
Rue Foch
Allée de Platon
Av du pont Juvénal
Rue Vendémiaire
Allée du capitaine Dreyfus
Allée de la Méditerranée
Rue de la Blottière
Rue Barthez
Rue du carrefour du Roi
Avenue de la Gaillarde

Rue de las Sorbes
Rue des Frères Platter
Résidence les roses
Rue des Glycines
Rue des rêves
Rue Louis Gaston de Ségur
Rue Duchesse d'Abrantès
Rue Marcel de Serres
Avenue d'Assas
Rue Hilaire Ricard
Rue Baumes
Rue Saint Louis
Rue Capiès
Rue Auguste Comte
Place Giral
Rue François Franque
Rue Gerhardt
Rue du Faubourg Saint Jaumes